

Règlement interne

Chers visiteurs

Ce règlement interne a pour but d'assurer un fonctionnement harmonieux et sans accidents de notre site. En entrant dans l'établissement pour le visiter, vous acceptez ce règlement interne et toutes les consignes de sécurité.

Dangers et risques

Il existe des risques importants de chute et de trébuchement à divers endroits dans l'établissement. Il est interdit de quitter les sentiers et d'escalader les balustrades. Sauter, grimper et lancer des objets sont interdits.

Devoir de surveillance

Les parents, les tuteurs légaux et les enseignants sont entièrement responsables de la sécurité et du comportement de leurs enfants et des jeunes personnes. Ils attirent l'attention de ces derniers sur les risques de chute et sur la vulnérabilité des objets exposés. Les parents et les enseignants sont tenus de surveiller en permanence les enfants et les jeunes qui leur sont confiés.

Dépôt de bagages (à partir de l'automne 2021)

Les sacs à dos et les sacs peuvent être déposés à la consigne dans le local situé à côté de la Maison Suisse, et vous en êtes responsables. La consigne n'est pas surveillée. Le Jardin des Glaciers décline toute responsabilité en cas de vols ou de dommages.

Labyrinthe à miroirs

Les sacs à dos et les sacs doivent être déposés à la consigne avant de visiter le labyrinthe. Par égard pour les autres visiteurs et les miroirs fragiles, il est interdit de courir. Déplacez-vous avec précaution.

Comportement, consommation et pique-niques

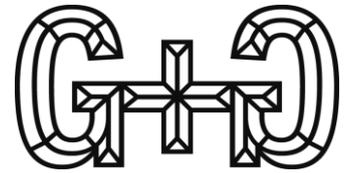
Les autres visiteurs ne doivent ni être importunés ni inquiétés. Il est interdit de fumer dans tous les espaces intérieurs. L'utilisation des tables dans le Bistro et dans le jardin n'est autorisée qu'avec des consommations de la carte du Bistro ou sur concertation du personnel. Sur la terrasse du musée au 1er étage le pique-nique est autorisé : veuillez laisser les tables propres et sans déchets.

Consignes du personnel

Le personnel du musée supervise le site. Leurs instructions doivent être suivies intégralement : dans le cas contraire, il faut quitter le Jardin des Glaciers immédiatement.

Heures d'ouverture et règles d'accès

Les heures d'ouverture du Jardin des Glaciers sont publiées dans la zone d'entrée et sur la page d'accueil. Les dérogations aux heures d'ouverture normales sont indiquées sur la page d'accueil. L'heure de fermeture indiquée du Jardin des Glaciers doit être respecté ponctuellement. Pour des raisons techniques de sécurité, d'organisation, l'utilisation du site peut être restreint en partie ou intégralement.



Non pas accès au Jardin des Glaciers les personnes sous influence de l'alcool ou de substances toxiques.

Les chiens tenus en laisse sont autorisés dans les espaces extérieurs. Ils sont autorisés dans les zones intérieures s'ils sont portés. En concertation avec un responsable du musée, les chiens peuvent être attachés à certains endroits dans les espaces extérieurs. La responsabilité incombe au propriétaire du chien.

Photographier, filmer et musique

Il est permis de photographier et de filmer les salles et les objets. La diffusion de musique est soumise à autorisation.

Responsabilité civile

En cas d'accidents causés par la violation de ce règlement intérieur, le Jardin des Glaciers décline toute responsabilité.

Andreas Burri, 21 mai 2021